DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET

Service Régional de la Protection des Végétaux
Provence-Alpes-Côte d'AZUR

Annexe

ANNEE 1986



LA TEIGNE DE LA POMME DE TERRE

LUTTE A L'IMPORTATION

RAPPORTEUR : PASCAL BAEZA
S.R.P.V. PACA

CAMPAGNE 1986

TEIGNE DE LA POMME DE TERRE

(Phthorimaea operculella Zell)

LUTTE A L'IMPORTATION

La Teigne est un parasite de quarantaine considéré comme dangereux, au niveau européen. Son inscription à l'Annexe II de la directive 77/93/CEE du 21 décembre 1976 du Conseil Economique Européen a eu pour conséquence de supprimer tous les seuils de tolérance que les directives précédentes avaient établis.

Les normes appliquées, lors du contrôle, sont le passage en désinsectisation d'une marque à la première teigne vivante constatée, et, lorsqu'il y a plus de 30 % des marques contaminées, désinsectisation de toute la cargaison.

A l'exception de Marseille qui reçoit des pommes de terre en provenance de divers pays du Bassin Méditerranéen, pour les autres ports le problème de la teigne ne concerne que les importations de pommes de terre en provenance du Maroc.

TONNAGES IMPORTES EN 1986

DIEPPE	Maroc	12 440,40
LE HAVRE	"	11 937,74
NANTES	"	9 605,52
PORT VENDRES	"	10 017,10
MARSEILLE	"	14 327,58
	Israël	12 639,00
	Tunisie	5 155,20
	Algérie	687,63
		76 810,17

.../...

DETAIL DE CES IMPORTATIONS

DIEPPE

Mois	Importations T	PV 04	Fumigations T	PV 53
JANVIER	303,350	2		
FEVRIER	1 000,440	5		
MARS	3 332,700	5		
AVRIL	4 797,780	9	235,200	3
MAI	3 006,120	8	532,800	7
TOTAUX	12 440,390	29	768,000	10

LE HAVRE

de janvier à fin juin 1986 :

Importations : 11 937,740 PV 04 : 28

Fumigations : 4 092,045 PV 53 : 5

NANTES

Mois	Importations T	PV 04	Fumigations	PV 53
JANVIER	138,240	2		
FEVRIER	384,960	2		
MARS	1 544,700	5		
AVRIL	4 537,860	16	107,520	4
MAI	2 999,760	6	374,160	3
TOTAUX	9 605,520	31	481,680	7

PORT-VENDRES

Mois	Importations T	PV 04	Fumigations	PV 53
JANVIER	272,715	3		
FEVRIER	1 086,720	15		
MARS	1 801,915	24		
AVRIL	5 129,790	52		
MAI	1 725,960	17		
TOTAUX	10 017,100	111	-	-

.../...

MARSEILLE

ORIGINE	IMPORTATIONS T	PV 04	FUMIGATIONS T	PV 53
MAROC				
Janvier	735,360	8		
Février	1 029,120	5		
Mars	4 441,260	12		
Avril	4 528,740	11		
Mai	3 593,100	5	18,240	1
	14 327,580	41	18,240	1
ISRAEL				
Janvier	697,450	7		
Février	3 566,125	22		
Mars	3 793,525	10		
Avril	4 581,896	10		
	12 638,996	39		
TUNISIE				
Janvier	1 063,552	26		
Février	1 098,416	23		
Mars	1 096,785	26		
Avril	464,800	7		
Mai	1 431,655	20	195,458	4
	5 155,208	102	195,458	4
ALGERIE				
Avril	388,830	4		
Mai	298,800	8	141,300	4
	687,630	12	141,300	4
T O T A U X	32 809,414	194	355,998	9

MESURES PRISES A L'ECHELON NATIONAL

	Interceptions	Fumigations	Refoulements
DIEPPE	10	768,000	
LE HAVRE	4	4 092,045	
NANTES	7	481,680	
MARSEILLE	9	355,088	
REGION ALSACE	3		82,200 (*)
	33	5 696,813	82,200

- Tonnage intercepté : 5776 tonnes, soit 7,52 % du tonnage importé.

- 5 696 tonnes ont fait l'objet d'un traitement de désinsectisation au bromure de méthyle en raison de la présence de la teigne de la pomme de terre.

La campagne écoulée s'est singularisée par la manifestation très tardive de la teigne, avril- mai, (février-mars les années précédentes) et par le très faible pourcentage de lots contaminés.

(*) *pommes de terre en provenance d'Italie. C'est la première fois que des pommes de terre de cette origine sont interceptées et les taux de contamination, 10 à 12 %, sont bien supérieurs à ceux que l'on peut observer dans les pommes de terre des diverses provenances du Bassin Méditerranéen. Les conditions climatiques ont dû être, cette année en Italie, particulièrement favorables au développement de la Teigne. Ces interceptions auraient mérité la diffusion d'un message de mise en garde à toutes les régions.*